

| | | | |
|--------------------------------|------------------|--|-------------------------|
| Unité de rattachement : | No : 2420 | Nom : Département de didactique des langues | Code CAFF : 7502 |
|--------------------------------|------------------|--|-------------------------|

| | | |
|---|--|--|
| Sigle : | DDL8264 | Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé : |
| Titre complet : | <i>Didactique de la compréhension et de la production orales en français langue seconde à la formation générale des adultes</i> | |
| Titre abrégé : | <i>Did. de l'oral en français L2 aux adultes</i> | |
| Crédits : | 3 crédits | |
| Objectifs du cours : | Ce cours vise l'étude critique des théories, des recherches et des pratiques reliées à la didactique de l'oral (compréhension et production) en français langue seconde (L2) dans le cadre du programme de francisation de la formation générale des adultes (FGA). | |
| Sommaire du contenu : | Dans le cadre de ce cours, les personnes étudiantes se familiariseront avec les différents concepts, modèles, processus, approches et stratégies liés à la didactique de l'oral en français L2. Les sujets abordés pourront inclure : les diverses théories touchant la communication orale en FL2; la comparaison oral-écrit; les modèles didactiques de compréhension et de production orales et les interventions didactiques qu'ils sous-tendent; la prise en compte de la variation linguistique; les genres formels et informels; les approches et contenus d'enseignement; les compétences et apprentissages visés et leur développement chez la personne apprenante; les pistes d'évaluation; les supports didactiques propices à l'enseignement/apprentissage de la communication orale et la place des technologies de l'information et de la communication à cet égard. Dans le but de favoriser l'autonomie des personnes étudiantes et praticiennes et dans une optique de développement professionnel, des perspectives de recherche seront identifiées. | |
| Compétences professionnelles en enseignement : | 1, 2, 3, 5, 11 et 12 | |
| Modalités d'enseignement : | Ce cours comprend de l'enseignement magistral, des ateliers, des exercices pratiques, des discussions, des échanges faits à la suite des lectures, des activités en classe, des travaux de groupe et de courtes présentations orales de la part des personnes étudiantes. | |
| Conditions d'accès : | | |
| Cours concomitant(s) : | | |
| Préalable(s) : | | |

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

- A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création? Ce cours vise à répondre aux besoins des personnes étudiantes des programmes de maîtrise en enseignement à la FGA et de DESS en enseignement à la FGA en leur permettant de développer des approches pédagogiques adaptées pour enseigner la compréhension et la production orales à des personnes apprenantes adultes en formation générale. Il outille les futures personnes enseignantes pour concevoir des situations d'apprentissage, tenant compte des objectifs communicatifs des adultes dans des contextes professionnels, sociaux et éducatifs. La création de ce cours est justifiée par l'importance de ces compétences dans des programmes ministériels et le besoin de former des personnes enseignantes capables de répondre aux défis spécifiques d'un public adulte diversifié.
- B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Maîtrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes, concentration français langue seconde (1555), DESS en sciences de l'éducation (1596), maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes et DESS en enseignement à la formation générale des adultes
- C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : Le cours actualise et précise certains aspects du descripteur du cours DDL8263 Didactique de l'oral en français langue seconde

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : Maîtrise en enseignement, profil enseignement du français langue seconde

- D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? 1 fois par an
- E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?
- Magistral : indiquer le maximum pédagogique:
- Atelier : indiquer le maximum pédagogique: 15
- Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____
- Stage en enseignement
- Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

- F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?
Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)
- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui
- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Doctorat terminé dans le domaine de la didactique des langues secondes ou étrangères.

Expérience :

Connaissances en lien avec la didactique de l'oral en français langue seconde ou étrangère (recherche, cours suivis ou enseignés au 2e ou 3e cycle).

Spécifications :

La connaissance du contexte de l'enseignement du français langue seconde aux adultes (p. ex. FGA/francisation, dans des établissements publics ou privés) est requise. Par ailleurs, la maîtrise des outils de bureautique (p. ex. Suite Office 365) et des plateformes d'enseignement en ligne (p. ex. Moodle, Teams, Zoom) est nécessaire pour la réalisation du cours.

Équivalence :

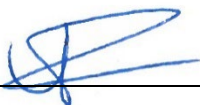
Scolarité de doctorat dans le domaine de la didactique des langues secondes ou étrangères complétée dans les 5 dernières années.

ET

Expérience de recherche en didactique de l'oral en français langue seconde ou étrangère acquise au cours des 5 dernières années.

OU

Expérience d'enseignement d'un contenu comparable à celui du cours et de même niveau.



Signature de la direction du département

10-04-2024

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Aucun coût |
| <input type="checkbox"/> | Coûts totaux évalués à : \$ |

S'il y a des coûts associés à ce cours :

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École. |
| <input type="checkbox"/> | Budget demandé (voir tableau joint) |

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date